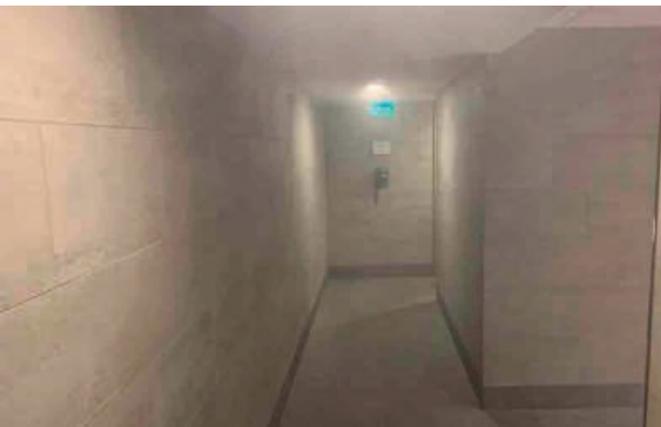




CONCEVOIR UN SYSTÈME DE DÉSENFUMAGE NATUREL OU MÉCANIQUE – INC10

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

Les obligations du Code du travail et du Code de la construction et de l'habitation sont nombreuses en matière de désenfumage. Les multiples réglementations et instructions techniques permettent de concevoir les systèmes de désenfumage naturels et mécaniques... à condition de savoir les manipuler !



PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- L'organisation de la réglementation
- Le Code du travail : les ERT
- Le Code de la construction et de l'habitation : les ERP et les bâtiments d'habitation

Les principes et obligations en matière de désenfumage

- Les fonctions et objectifs du désenfumage
- Les obligations en ERT
- Les obligations en ERP
- Les obligations en habitation
- Les instructions techniques n° 246 et 263

La conception et le dimensionnement des systèmes de désenfumage

- Le désenfumage des escaliers
- Le désenfumage des circulations
- Le désenfumage des locaux

Les interactions avec les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

- Les interactions avec les SSI de catégories A ou B en ERP

Études de cas

- Études de cas concrets portant sur le dimensionnement d'installations de désenfumage naturel et mécanique



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation applicable dans les établissements recevant du public, les établissements recevant des travailleurs et les bâtiments d'habitation en matière de désenfumage
- Appliquer les instructions techniques n° 246 et 263
- Appréhender le dimensionnement d'un système de désenfumage
- Comprendre les interactions avec les systèmes de sécurité incendie



PUBLIC CONCERNÉ

- Les architectes
- Les bureaux d'études
- Les services techniques
- Les responsables sécurité



DURÉE

7 heures de formation

Sécurité incendie

À SAVOIR

Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Décalé d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

| Moyens humains | Moyens techniques | Évaluation |
|---|--|---|
| Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers. | Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause. | Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session. |

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

| À distance | | |
|---------------|--------------|--------------|
| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 590 € HT |
| Inter | 2 jours | 950 € HT |
| Intra | sur demande | |

| Présentiel | | |
|---------------|--------------|--------------|
| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 750 € HT |
| Inter | 2 jours | 1 100€ HT |
| Intra | sur demande | |

25
programmes
dispensés en 2024

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024

